

Et où en est le projet de Malage ?

MONT-DE-MARSAN La société parisienne Catinvest, mandatée par l'Agglomération, souhaite construire une zone commerciale de 38 000 m²

On n'en parle plus beaucoup mais cela ne veut pas dire que le projet a disparu. Au lieu-dit Malage (avant le rond-point dit des pompiers en venant du centre-ville), il est toujours question d'implanter une nouvelle zone commerciale de 38 000 mètres carrés de surface de vente.

Initié par le Marsan Agglomération qui a acquis sur le secteur une trentaine d'hectares, le projet est relayé par Catinvest, une société foncière parisienne qui a pour mission d'y aménager les 21 hectares dont elle a fait l'achat. Coût de l'opération : entre 62 et 65 millions.

Le vaisseau amiral serait un hypermarché Carrefour. Celui déjà implanté un peu plus en avant sur la route de Roquefort et qui devrait se déplacer. Le conditionnel est encore de rigueur puisque si un accord est

dans les tuyaux, rien n'est encore acquis. Les négociations acheminent sur le devenir de l'actuel site d'implantation de l'enseigne mais de toute évidence, il est de son intérêt de ne pas rester coincée et inactive.

Avec l'hypermarché devraient migrer là les boutiques de sa galerie marchande mais aussi un certain nombre des quelque 150 commerces et services implantés actuellement le long de la route de Roquefort. La proportion devrait être de 50% de transferts et d'autant de créations autour de cinq grands pôles (alimentaire ; bricolage, jardinerie et équipement de la maison ; sports, loisirs et culture ; équipement de la personne et textile ; centre automobile et station-service). Afin de ne pas pénaliser le centre-ville, collectivité et aménageur ont convenu qu'au-

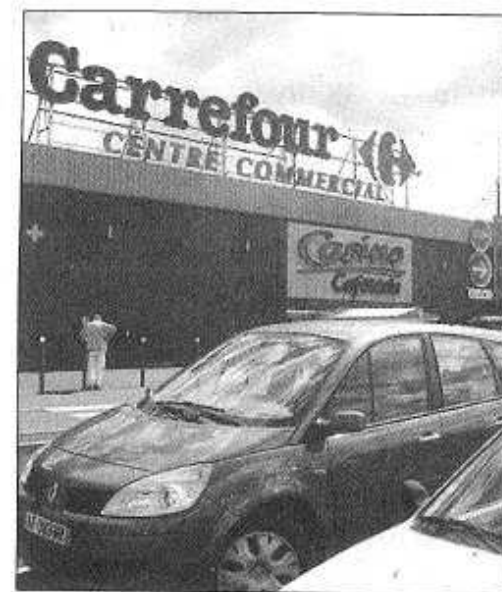
cun des commerces accueillis ne pourra avoir une surface inférieure à 300 mètres carrés.

La piscine attendra

Si les choses avancent normalement avec Carrefour, Catinvest pourrait déposer un dossier en Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) dans les mois qui viennent et espérer un démarrage des travaux en début d'année prochaine. Livraison espérée 18 à 24 mois plus tard.

Tout ceci demande évidemment confirmation, nous écrivions à peu près la même chose en septembre 2013.

Une certitude en revanche, le centre aquatique communautaire (c'est plus chic que piscine) ne se fera pas à cet endroit comme envisagé.



Carrefour devrait faire partie du projet et déménager. « 50 »

À la demande de la BA 118 qui souhaite sanctuariser autant que faire se peut l'axe de sa piste, l'Agglomération a choisi de le construire ailleurs. Mais on ne sait ni où, ni quand.

J.-F. R.